



CONFEDERATION PAYSANNE DU FASO (C.P.F.)
01 BP 2978 Ouagadougou 01
TEL /FAX. : 25 30 18 44
E-mail : confederationpaysannefaso@gmail.com
BURKINA FASO



For a world without hunger

Projet d'Intensification et de Vulgarisation des pratiques Agro-écologiques dans les régions du Plateau-Central et du Centre-Ouest au Burkina Faso (PIVA/BF)

Référence : BFA 1089 / P5242

TERMES DE REFERENCE POUR :

Étude sur la résistance psychologique à l'adoption de pratiques agroécologiques

Décembre 2021

1. Contexte et Justification du projet

Au Burkina Faso, 80 % de la population rurale est employée dans l'agriculture, dont la production dépend fortement des conditions climatiques. Le changement climatique qui affecte le Sahel par des précipitations irrégulières, des inondations extrêmes, des vents violents et une hausse des températures, expose la population à des crises alimentaires récurrentes. Par ailleurs, depuis plusieurs décennies, les techniques agricoles promues auprès des exploitations familiales ont mis l'accent sur l'utilisation des intrants chimiques (engrais, herbicides, pesticides), les labours profonds après dessouchage, etc. qui ont occasionné plusieurs effets néfastes tels que la dégradation de l'environnement et de la biodiversité, l'acidification des sols, la contamination des nappes phréatiques et des points d'eau de surface, etc. Enfin, l'insuffisance de terres arables dans plusieurs régions a entraîné l'abandon de plusieurs techniques favorables à la régénération des sols et du couvert végétal comme les jachères.

Les techniques et les connaissances permettant de réagir aux perturbations climatiques existent chez les producteurs locaux, mais sont peu connues aux niveaux local, national et international. Les régions du Centre Ouest et du Plateau Central ne sont pas en marge de ce constat. Dans ces régions, le degré de dégradation des sols en 2002 malgré certaines mesures déjà prises par les acteurs de l'agroécologie était en moyenne de 37 % pour le Centre Ouest et de 21 % pour le Plateau Central.

Afin de contribuer plus efficacement à la promotion, à la diffusion et à l'adoption des pratiques agro-écologiques par les petits agriculteurs familiaux, la CPF avec l'appui de l'ONG allemande Welthungerhilfe (WHH) a entrepris la mise en œuvre du « *Projet d'intensification et de vulgarisation des pratiques agro-écologiques* », avec une approche basée sur l'identification des techniques agro-écologiques éprouvées dans les communautés rurales. Cette approche sera mise en œuvre à travers l'élaboration de références techniques, la formation et le suivi technique des différentes associations de la zone d'intervention du projet. Les associations locales assureront la mise en place de champs de démonstration pour les techniques promues ainsi que le suivi régulier des actions au sein des communautés bénéficiaires.

Cette nouvelle collaboration entre WHH et la CPF contribuera au renforcement de l'institutionnalisation de l'agroécologie en tant que stratégie de développement rural en s'alignant sur le Plan national de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN) et en soutenant sa concrétisation. Elle assurera également l'application et l'adoption effectives de pratiques AE par des structures régionales et locales pour la diffusion de bonnes techniques agro-écologiques adaptées au contexte local.

L'objectif global de ce projet est de contribuer à améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages de petits exploitants dans la zone d'intervention du projet par l'application efficace de pratiques agro-écologiques. En effet, grâce à la mise en réseau professionnelle des différents acteurs agricoles, les pratiques agro-écologiques utilisées et testées efficacement par les petits agriculteurs seront appliquées de manière stratégique et pratique aux niveaux municipal, régional et national.

De façon spécifique, il s'agira :

- ✓ De mettre en place un réseau d'acteurs dans le domaine de l'agroécologie afin d'exploiter l'expérience et les pratiques agro-écologiques, y compris les meilleures techniques de diffusion de ses membres ;
- ✓ D'accompagner les organisations locales à développer des plans stratégiques garantissant l'introduction de pratiques agro-écologiques au niveau communautaire ;
- ✓ De renforcer les connaissances agro-écologiques, les capacités et la production agricole des ménages de petits exploitants, des centres de formation et des écoles ;
- ✓ De renforcer les capacités programmatiques, administratives et financières de la CPF.

Les résultats attendus au terme de la mise en œuvre de ce projet sont les suivants :

- **Résultat 1** : Un réseau d'acteurs dans le domaine de l'agroécologie est opérationnel et fonctionnel, utilisant les expériences agro-écologiques, y compris les meilleures techniques de diffusion de ses membres ;
- **Résultat 2** : Les organisations locales sélectionnées ont élaboré des plans stratégiques qui garantissent l'adoption de pratiques agro-écologiques au niveau communautaire ;
- **Résultat 3** : Les connaissances agro-écologiques, les capacités et la production agricole des ménages de petits exploitants, des centres de formation et des écoles sont renforcées ;
- **Résultat 4** : La CPF est renforcée dans ses capacités programmatiques, administratives et financières.

Pour l'atteinte des résultats dans la mise en œuvre de ce projet, les principales réalisations attendues sont entre autres :

- La mise en place d'une base de données d'au moins 75 meilleures pratiques en agroécologie documentées ;
- La mise en place et la fonctionnalité au niveau national d'un réseau agro-écologique d'au moins 100 acteurs ;
- La formation et l'appui-accompagnement de six (06) organisations locales soit 40% en techniques de mise en œuvre des meilleures pratiques agro-écologiques dans les six (06) communautés d'intervention ;
- L'appui-accompagnement d'au moins 20 organisations locales des régions du Plateau Central et du Centre-Ouest en techniques d'intégration des stratégies agro-écologiques dans leurs plans de développement ;

- La réalisation d'au moins un (01) champ de démonstration de bonnes pratiques agricoles dans chacune des six (06) communautés d'intervention du projet ;
- La formation en techniques de diffusion des bonnes pratiques agro-écologiques de deux cent (200) agriculteurs pilotes dans les six (06) communautés d'intervention du PIVA/BF ;
- L'exploitation d'au moins 800 ha à travers l'utilisation des techniques agro-écologiques éprouvées dans la zone d'intervention ;
- La capitalisation d'au moins cinq (05) écoles en techniques de mise en œuvre des meilleures pratiques agro-écologiques dans les jardins scolaires ;
- L'adoption par au moins 70% des femmes bénéficiaires des pratiques agro-écologiques durables dans le cadre de leurs activités génératrices de revenus ;
- La dotation et la mise à jour en faveur de la CPF d'au moins deux (02) directives et/ou manuels (administratif et financier) ;
- L'utilisation efficace par la CPF d'un (01) logiciel de gestion des données pour le suivi et l'analyse systématique des données de terrain de ses membres.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la première composante du projet qui est *la mise en place d'une base de données d'au moins 75 meilleures pratiques documentées*, il est prévu des études indépendantes qui seront menées au niveau des ménages/communautés, notamment des enquêtes auprès des ménages sur les techniques agro-écologiques pratiquées ou non.

En effet, les études existantes sont formulées de manière très globale et ne couvrent pas des sujets précis, tels que les obstacles comportementaux dans les régions mentionnées. Ces études permettront d'aborder plus précisément les différents sujets.

Ainsi, dans le but d'assurer une mise en œuvre réussie du PIVA, il est prévu de réaliser une étude sur la résistance psychologique à l'adoption de pratiques agroécologiques avec l'appui d'un Consultant recruté à cet effet. Les présents termes de référence sont élaborés pour organiser le recrutement du Consultant et la conduite de l'activité.

2. Objectif global de l'étude

L'objectif global de l'étude est de mener une analyse sur la résistance psychologique à la pratique et à l'application des techniques agroécologiques par les communautés et les ménages agricoles.

3. Objectifs Spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

- Identifier les déterminants ou facteurs clés de l'adoption ou de non-adoption des techniques agroécologiques par les communautés et les ménages agricoles ;
- Evaluer les effets positifs et négatifs de l'adoption des techniques AE sur les ménages agricoles (revenus, sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, productivité/production) ;
- Déterminer les meilleurs outils ou approches pour assurer l'adoption des techniques AE promues au niveau des communautés et des ménages en particulier dans la zone d'intervention du projet.

4. Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- Les déterminants ou facteurs clés de l'adoption ou non-adoption des techniques agroécologiques par les communautés et les ménages agricoles sont identifiés ;
- Les effets positifs et négatifs de l'adoption des techniques AE (revenus, sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, productivité/production) sont évalués ;
- Les meilleurs outils/approches pour assurer l'adoption des techniques AE promues au niveau des communautés et des ménages en particulier dans la zone d'intervention du projet sont déterminés.

5. Livrables

Les principaux livrables attendus de cette activité sont les suivants :

- ✓ Un rapport de démarrage décrivant la méthodologie, les outils et les critères à utiliser pour la collecte des données ;
- ✓ Une note de référence synthétique sur les principales attentes de l'étude destinées à l'ensemble des acteurs concernés (maximum 3 pages) ;
- ✓ Un rapport final, rédigé en français, en version numérique et physique en 3 exemplaires, intégrant les remarques et corrections demandées par le comité de suivi. Il pourra comprendre les différentes rubriques suivantes :
 - Un résumé exécutif reprenant les résultats clés et les recommandations ;
 - Une table des matières ;
 - L'introduction et problématique ;
 - La méthodologie et des limites de l'étude ;
 - L'analyse des résultats de l'étude ;

- Les conclusions et recommandations de l'étude ;
- Les annexes, y compris les outils de recherche, les termes de référence.

6. Méthodologie

Le processus de réalisation de l'étude sera conduit de manière participative et proactive entre le Ministère de l'Agriculture, WHH, la CFP et le Consultant. L'étude sera fondamentalement axée sur la recherche et l'analyse des informations et des données qualitatives et quantitatives qui seront collectées de manière pertinente à partir des outils de collecte d'informations tels que les enquêtes, les entretiens, les sondages, la revue documentaire et toute autre méthode de collecte d'informations jugée pertinente. Le travail d'analyse fera appel à des outils et à des logiciels d'analyse assez performants qui puissent garantir la cohérence et la fiabilité des informations collectées.

Le consultant proposera une méthodologie plus détaillée qui sera évaluée par le comité de sélection et de suivi. Il est responsable du succès de sa mission dans la zone couverte par l'étude et devrait créer un dispositif d'exécution devant permettre d'atteindre les résultats dans les délais requis.

Un comité de suivi, composé d'au moins cinq (05) personnes, sera en charge d'évaluer les offres techniques des consultants, de suivre les étapes de l'étude, de répondre aux besoins d'informations potentielles du consultant (données existantes mises à la disposition du consultant), de valider l'étude approfondie.

7. Zones de couverture

La présente étude sera conduite au niveau national, régional et local pour mener une enquête d'analyse de barrières comportementales auprès des communautés et des ménages à l'adoption des pratiques agroécologiques avec un focus sur la zone d'intervention du projet.

8. Période et durée de l'étude

La présente étude va se dérouler sur une période maximum de huit (08) semaines pour une quantité de travail de vingt-cinq (25) hommes/jour à compter de la date de notification.

9. Rôles et tâches du consultant

L'étude sera conduite par une équipe de consultants composée d'un Consultant principal et de deux (02) experts thématiques (agronome, sociologue). Le consultant principal joue un rôle transversal et intervient dans toutes les étapes de la phase de réalisation, depuis la rencontre de cadrage jusqu'à l'atelier de validation interne en passant par la collecte et l'analyse des informations et la production des différents rapports. Il aura pour missions principales :

- D'organiser la revue documentaire ;

- De définir une méthodologie appropriée pour la conduite de l'étude ;
- De concevoir et proposer les outils de collecte d'informations pour amendements ;
- De collecter les informations sur le terrain et les analyser ;
- De produire les rapports provisoire et final ;
- De participer à l'atelier de validation du rapport d'étude.

Les experts thématiques appuieront le Consultant principal dans les tâches suivantes :

- La définition de la taille de l'échantillon par région et par commune ;
- Le recrutement et la formation des enquêteurs sur les outils de collecte des données ;
- Le suivi de la collecte des données sur le terrain ;
- Le traitement et l'analyse statistique des données d'enquête.

Pour mener à bien cette étude, la CPF facilitera l'identification et la prise de contact entre le Consultant et les structures impliquées dans l'agroécologie, les organisations paysannes et les collectivités territoriales qui sont :

- Les institutions publiques et privées intervenant dans l'agroécologie ;
- Les organisations faïtières actives dans la promotion et la diffusion des techniques agro-écologiques ;
- Les organisations non gouvernementales nationales et internationales promouvant l'agroécologie ;
- Les organisations locales pratiquant et diffusant les techniques agro-écologiques ;
- Les groupes de femmes et/ou d'agriculteurs formels engagés dans des activités génératrices de revenus utilisant des techniques agro-écologiques (agriculture, élevage, foresterie, ...) ;
- Les collectivités locales.

10. Profil du consultant principal

Le consultant ou bureau d'études retenu pour cette étude devra justifier d'expériences solides et répondre aux qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un Bac+5 minimum en développement rural, socio-économie, économie, agroéconomie, sociologie, géographie, planification et faire preuve d'une bonne connaissance en suivi évaluation et en analyse diagnostique ;

- Cinq (05) ans d'expérience avérée en matière de réalisation d'études d'enquête et d'évaluation de politiques et/ou socioéconomiques ;
- Avoir une parfaite maîtrise des pratiques et techniques agroécologiques, les ouvrages CES/DRS, mis en œuvre au Burkina Faso ;
- Avoir une parfaite maîtrise des logiciels d'analyse des données : SPSS, Sphinx, etc. ;
- Avoir exécuté au moins deux (02) missions similaires ;
- Avoir une solide connaissance du monde paysan au Burkina ;
- Faire preuve de grandes capacités rédactionnelle et analytique ;
- Avoir une maîtrise parfaite du français écrit et oral.

11. Composition et dépôt des offres

Les dossiers à fournir comprendront une offre technique et une offre financière.

L'offre technique comprendra :

- ✓ Une lettre d'engagement ;
- ✓ La compréhension des termes de référence et de la mission ;
- ✓ L'approche méthodologique envisagée ;
- ✓ L'organisation du travail précisant le nombre de jours affectés à chaque étape ;
- ✓ Un chronogramme précis de mise en œuvre de l'étude ;
- ✓ Les CV succincts de tous les membres de l'équipe mettant en évidence les expériences pertinentes pour la présente mission ;
- ✓ Les documents administratifs de reconnaissance légale de la structure et des impôts pour les impôts ou un numéro IFU ou une attestation d'imposition IUTS pour les consultants individuels ;
- ✓ Les attestations de bonnes fins de missions similaires, s'il y a lieu.

L'offre financière

Au regard de la nature de la mission, le consultant indiquera les détails des coûts relatifs aux honoraires, aux coûts de déplacement et aux frais divers.

La rémunération pour les missions définies dans la proposition financière du consultant sera payée à 50% au démarrage de l'étude et 50% au dépôt et acceptation du rapport définitif.

NB : Le prestataire reste engagé par son offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours.

12. Modalité d'évaluation des offres et sélection du prestataire

Le prestataire sera sélectionné sur la base du rapport qualité/coût. Les soumissionnaires seront classés au moyen d'un système de notation technique/financière combinée, comme indiqué dans le tableau ci-après.

❖ Proposition technique

Les critères et le système de points utilisés pour l'évaluation sont les suivants :

	CRITERES	Note max	
i.	Qualifications et expériences de l'équipe du soumissionnaire		50 points
	Qualification d'ordre général : formation académique	25 pts	
	Expériences particulières dans le domaine de la mission	25 pts	
ii.	Adéquation du plan de travail et de la méthodologie proposée		50 points
	Cohérence et clarté du plan et de la méthodologie proposée	50 pts	
	Total		100 points

Chaque proposition conforme recevra une note technique. Les offres techniques ayant obtenu une note inférieure à soixante-dix (70) points seront rejetées et les propositions financières correspondantes seront éliminées.

❖ Proposition financière

La proposition financière la moins-disant (Fm) recevra une note financière (Nf) de cent (100) points, la formule suivante sera utilisée pour le calcul des autres notes financières :

$Nf = 100 \times Fm/F$ (F étant le prix de la proposition financière converti dans la monnaie unique).

❖ Classement final

Les propositions seront classées suivant le résultat de la combinaison des notes techniques et financières, obtenu à partir du système de pondération (0,8 pour les notes techniques et 0,2 pour les notes financières).

NB : Les dossiers de candidatures incomplets seront déclarés inéligibles et ne seront donc pas intégrés au processus de sélection.

13. Conditions de dépôt des dossiers

Les dossiers sont soumis en **format numérique** à l'adresse suivante confederationpaysannefaso@gmail.com, avec copie à solange.dou@yahoo.fr, tradra2001@yahoo.fr au plus tard le **lundi 14 janvier 2022 à partir de 15 heures**.